

Les fondamentaux du fonctionnement associatif pour créer ou pérenniser son 1er emploi

Contexte :

De nombreuses associations s'interrogent sur la viabilité économique et financière de leur projet. Il est alors difficile de se projeter et de passer d'une gestion bénévole à la création d'emplois. Il est important de se poser les bonnes questions pour que la transition se déroule dans les meilleures conditions possibles.

- Le projet associatif ainsi que l'utilité sociale sont-ils bien définis ?
- Comment valoriser et structurer son offre de services ?
- Sommes-nous en mesure de décrypter un appel à projet ?
- Qu'est-ce que la gouvernance dans une structure associative ?

Nous vous proposons de mettre nos intelligences en commun autour de ces questions.

Objectifs généraux :

- Acquérir les fondamentaux de l'ESS.
- Réfléchir autour des prérequis avant de pouvoir créer son premier emploi.
- Sensibiliser à la gouvernance associative

Contenu et objectifs pédagogiques :

➤ Module 1 : L'ESS, c'est quoi ?

Objectifs spécifiques :

- Identifier les principes fondateurs de l'ESS
- Définir son projet associatif

Eléments de contenu :

- La loi ESS 2014
- Le principe de non-lucrativité et de lucrativité
- Le contenu du projet associatif (vision, mission, objectif, valeurs)

➤ Module 2 : L'utilité sociale et son évaluation

Objectifs spécifiques :

- Identifier ce qu'est l'utilité sociale
- Visualiser des exemples d'évaluation d'utilité sociale en lien avec le projet associatif
- Comprendre l'importance de son évaluation pour rendre visible son projet associatif auprès des parties prenantes

Eléments de contenu :

- Les différentes dimensions de l'utilité sociale
- Les étapes d'une démarche d'évaluation de l'utilité sociale
- L'importance de l'évaluation et son impact sur les parties prenantes
- La valorisation dans les différents documents d'une association

➤ **Module 3 : Création d'emploi et répondre à un appel à projet**

Objectifs spécifiques :

- Créer son premier emploi, obligations et possibilité d'utiliser un contrat aidé
- Valoriser son offre de service dans un AAP

Eléments de contenu :

- L'association : un employeur comme un autre, même droits, même obligations
- L'importance de rendre son offre de service lisible pour les parties prenantes
- Le business plan/le business modèle
- Le décryptage d'un AAP
- Les fondamentaux pour répondre à un AAP

➤ **Module 4 : L'organisation du pouvoir dans une structure associative**

Objectifs spécifiques :

- Sensibiliser à la manière dont le pouvoir s'organise au sein d'une association
- Donner des repères pour organiser le pouvoir

Eléments de contenu :

- La notion de pouvoir
- Les différents organes dans la gouvernance d'une l'association et leurs rôles.
- Administrateurs et parties prenantes : Quelle(s) différence(s) dans l'organisation du pouvoir ?
- La dynamique de groupe et le leadership
- La gouvernance démocratique

Méthode pédagogique :

- Outils créatifs et de l'intelligence collective
- Quizz
- Exercices
- Travaux en petit groupe
- Pédagogie par l'exemple
- Repères théoriques

Publics :

Les structures non-employeuses qui souhaitent un changement d'échelle.
Les structures nouvellement employeuses.

Prérequis :

- Être une structure associative.
- Vouloir entrer dans une démarche réflexive
- S'engager sur les 4 modules

Durée et organisation :

Six classes virtuelles (1 heure chacune) et 2 demi-journées (3 heures chacune) entre février et avril.

Prévoir des temps complémentaires en organisation libre pour réalisation des exercices, apport notionnel et quizz.

Suivi asynchrone des différents exercices tout au long du parcours.

Modalité : 100 % à distance.

- Module 1 – Les 14, 21 février 2022 et 3 mars 2022 de 17 à 18 h - L'ESS c'est quoi ?
- Module 2 – Le 7 mars 2022 de 14h à 18h - L'utilité sociale et son évaluation
- Module 3 – Les 15, 24 et 31 mars 2022 de 17 à 18 h - Création d'emploi et répondre à un appel à projet
- Module 4 – Le 11 avril 2022 de 14h à 18h - L'organisation du pouvoir dans une structure associative

Nombre de participants : 10